

## Procès- verbal de l'Assemblée Générale de l'Association Régionale

**Enfants Cancers Santé Bourgogne Franche - Comté du 8 Avril 2021**

**en Visio conférence**

### **Présents :**

Mr BARRET François, Mme BARRET Annie, Mme CUPILLARD Jeanine, Mr FALCONNET Michel, Mr LARRAS Patrick, Mme LAURENT Véronique, Mr LEVY Didier, Mme MALDANT Françoise, Mme MATHIS Anne, Mme MORQUIN Josiane, Mme NGUYEN Marie- Hélène, Mr ROY Bernard, Mme ROY Josiane, Mme STEINKAMP Simone.

**Excusés :** Cf .Feuille émargement des présences et de pouvoirs nominatifs. *(Jointe en annexe)*

### **1. Ouverture de l'Assemblée Générale et nomination du bureau**

L'Assemblée Générale est ouverte à 18h 06

Nomination du bureau : Patrick LARRAS – Président, Anne MATHIS- Secrétaire

1<sup>ère</sup> résolution : le bureau est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 7 Juillet 2020**

2<sup>ème</sup> résolution : le PV de l'AG du 7 Juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **3. Rapport moral 2020 du Président :**

Patrick LARRAS, Président, présente son rapport moral (joint en annexe)

En raison de la situation sanitaire en 2020, il n'y a eu aucune possibilité de réalisation d'actions.

### **4. Quitus au président :**

3<sup>ème</sup> résolution : Le quitus est accordé au Président pour sa gestion de l'exercice 2020 à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Association Régionale Enfants Cancers Santé Bourgogne Franche-Comté**  
29 Chemin des Echaillons - 21000 DIJON

Site internet : [www.enfants-cancers-sante.fr](http://www.enfants-cancers-sante.fr)

Association régie par la loi et décret de 1901 - N° d'agrément 1666 du 1/08/1998

Reconnue d'Utilité Publique décret du 14/12/2005

Label IDEAS du 25/11/2014 renouvelé le 27/11/2018

## 5. Rapport financier et présentation du bilan 2020 :

Josiane ROY, trésorière de l'Association Régionale, présente le rapport financier, le compte de résultats et le bilan 2020 (joints en annexe).

## 6. Quitus à la trésorière :

4<sup>ème</sup> résolution : le quitus est accordé à la trésorière pour la gestion financière et comptable de l'exercice 2020 à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 7. Approbation de comptes :

5<sup>ème</sup> résolution : Les comptes de l'exercice 2020 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 8. Affectation des excédents :

L'excédent constaté, arrêté au 31 Décembre 2020, est de 4,53 Euros.

6<sup>ème</sup> résolution : L'excédent de 4, 53 Euros est affecté à la réserve de fonctionnement et la résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 9. Vote du budget 2021 :

Le budget 2021 est réalisé avec prudence, ajusté compte tenu de la situation sanitaire et de l'absence de manifestations. Le montant des cotisations est prévu en légère augmentation, le souhait étant que l'AR puisse augmenter le nombre des adhésions et dons (plus particulièrement en direction des entreprises).

### Les dons des Lions- Clubs :

Le Lions Club Dijon Doyen n'a pas pu organiser la manifestation « Rêves d'enfants malades » au mois d'Octobre 2020.

Les Clubs de Mâcon ont organisé « les enchères du cœur » intégralement sur internet. Nous espérons un don significatif.

Il est à espérer que d'autres Clubs Lions ou autres Clubs services puissent aussi verser des dons.

L'axe de la communication est à développer afin de mieux se faire connaître. Il est proposé de provisionner 500 Euros à cet effet.

Question posée par Marie-Hélène Nguyen relative à la cotisation à une assurance par l'AR

Bernard ROY explique que l'Association Régionale n'a pas à cotiser à une assurance. En effet, la Fédération Enfants Cancers Santé dispose d'une assurance qui couvre l'ensemble des Associations Régionales. Il est rappelé par ailleurs que, lorsqu'une Association Régionale souhaite réaliser une manifestation, il est impératif d'en prévenir la Fédération.

7<sup>ème</sup> résolution : Le budget 2021 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### 10. Election d'un administrateur :

Bernard ROY donne explication à cette élection :

Il rappelle que l'Association Régionale Franche- Comté a été dissoute pour fusionner avec l'Association Régionale Bourgogne

Marie- Hélène NGUYEN a été Présidente de l'Association Régionale de Franche- Comté, puis Présidente de la Fédération. Compte tenu de son engagement tant au niveau régional qu'au niveau national et dans le cadre de la fusion de l'AR Bourgogne Franche -Comté, il est important que Marie- Hélène NGUYEN puisse être administratrice de l'AR Bourgogne Franche- Comté.

Marie- Hélène NGUYEN relate son implication en qualité de Présidente dès 2002 au sein de l'AR Bourgogne Franche- Comté (responsabilité des deux entités), les travaux élaborés pour développer cette AR et la Fédération Nationale (Obtention à deux reprises du Label IDEAS).

Marie- Hélène NGUYEN remercie aussi Jeanine CUPILLARD pour son implication durant ces mandats. Elle souhaite que les jeunes prennent la relève.

Patrick LARRAS est heureux de conforter la candidature.

Bernard ROY confirme que Marie- Hélène NGUYEN est la mémoire vivante de l'AR, qu'il est précieux qu'elle soit dorénavant administratrice de l'Association Régionale Enfants Cancers Santé Bourgogne Franche –Comté.

8<sup>ème</sup> résolution : Election d'une nouvelle administratrice - Marie- Hélène NGUYEN

Vote contre : Zéro

Abstention : une

La résolution est adoptée.

## 11. Informations sur l'activité de la Fédération

Bernard ROY, trésorier de la Fédération, membre de l'Association Régionale, intervient pour donner ces informations. (Document joint en annexe)

Patrick LARRAS remercie Bernard ROY pour son intervention.

## 12. Questions diverses

### Informations relatives aux « Ambassadeurs »

Il est souhaité de développer le rayonnement de l'AR afin de la faire connaître et être le lien avec « le terrain » en impliquant des ambassadeurs.

Une réunion entre Patrick LARRAS, Bernard ROY et Véronique LAURENT, future ambassadrice, aura lieu le 28 Avril 2021 afin d'élaborer une feuille de route et développer une stratégie cohérente et efficace auprès de futurs adhérents.

Véronique LAURENT remercie préalablement Marie-Hélène NGUYEN pour son travail au sein de l'AR et de la Fédération et procède à une présentation du réseau possible à développer en direction des centres hospitaliers et cliniques, ainsi qu'en direction des entreprises. Elle dispose d'un important réseau qui pourrait être sollicité. Véronique LAURENT est en attente de connaître les différents supports d'informations, de comprendre comment l'AR souhaiterait valoriser les adhésions.

Le Président souligne l'importance « de mettre de la passion à l'engagement », la cause de l'AR touche l'enfance, la maladie, la totalité de la population.

Bernard ROY relate l'expérience positive relative à deux AR de Cœur de France et Pays de Loire qui ont depuis 2 années plusieurs ambassadeurs ayant valorisé la cause d'Enfants Cancers Santé.

Il rappelle aussi aux membres de l'AR Bourgogne Franche – Comté que « chacun d'entre nous reste un ambassadeur et que nous comptons aussi sur les nouveaux adhérents ».

### Relations avec de futurs partenaires

Patrick LARRAS a obtenu, ce Jeudi 8 avril, un premier contact et l'adresse de la personne référente du développement des relations avec les associations de la BURGUNDY BUSINESS SCHOOL DIJON.

Anne MATHIS a aussi obtenu un premier contact avec Mme Véronique COLLANGE, responsable du diplôme de gestion licence 3 à l'IAE de Dijon. Il y aurait possibilité de travailler avec des étudiants dans le cadre de leur stage, non rémunéré, de L3.

Autres informations :

Josiane ROY propose une relance d'appels à cotisations et aux dons pour cette année 2021.

Les adhérents sont remerciés pour leur implication.

Les moyens de paiement sont les suivants : par chèque, ou virement.

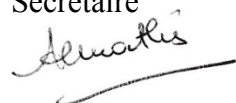
Le paiement par internet devrait être fonctionnel courant Juin 2021.

Des Flyers, nouvelle édition, sont à disposition de tous les membres de l'AR. Les demander à B et J. ROY.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la clôture a lieu à 19 heures.

Anne MATHIS

Secrétaire



Patrick LARRAS

Président

